

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 8 décembre 2014 N°248

Nouvelle étape dans le développement de l'électromobilité

Bolloré présente officiellement son projet de réseau de 16 000 points de charge pour véhicules électriques

Conformément à ses engagements, le groupe Bolloré a déposé le 1^{er} décembre 2014 un dossier auprès d'Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, en vue de déployer un réseau de 16 000 points de charge publics pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur l'ensemble du territoire national. Ce projet de recharge « semi-accélérée »^[i] représente un investissement de 150 M€ sur 4 ans pour le développement de l'électromobilité et l'emploi associé en France.

Ce dépôt s'inscrit dans le cadre de la proposition de loi promulguée le 4 août 2014 « facilitant le déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur l'espace public ». Après instruction par leurs services, Ségolène ROYAL et Emmanuel MACRON préciseront d'ici fin janvier si ce projet est reconnu de dimension nationale, et donc exempté de redevance d'occupation du domaine public. Le cas échéant, les modalités précises d'implantation des stations de recharge feront ensuite l'objet d'une concertation à l'initiative du Groupe Bolloré dans chacune des régions concernées.

Les projets de dimension nationale qui seront validés au cours des prochains mois n'ont pas vocation à se substituer aux initiatives des collectivités locales, accompagnées par le programme d'investissements d'avenir, mais sont complémentaires. Le réseau national d'infrastructures de recharge, qui comporte déjà 14 000 points de charge installés ou programmés, résultera de la mise en cohérence des initiatives publiques et privées; l'Etat en sera le garant. Une mise à jour du « livre vert », guide de référence des collectivités et des acteurs économiques impliqués dans l'électromobilité, sera par ailleurs mise en ligne d'ici la fin du mois, conformément à la feuille de route du plan « Bornes électriques de recharges », l'un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle.





Pour Emmanuel MACRON, « ce dossier marque une nouvelle étape pour la France de l'électromobilité. Nous avons décidé de maintenir à 6 300 € le bonus à l'achat d'un véhicule électrique, qui pourra être porté à 10 000 € par le superbonus. Dans un effort commun public et privé, nous donnons désormais un coup d'accélérateur au déploiement d'un réseau national de bornes de recharge! »

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

permettant la recharge complète d'une batterie vide entre 3 et 4 heures (selon le type de véhicule)